





Roissy, le 22 octobre 2012

DÉCOUCHERS ALGER

Déclaration Commune

Dans l'histoire d'Air France, l'escale d'Alger a toujours eu une connotation particulière pour ses personnels, et particulièrement pour son PNC.

Bien avant les tristes évènements de Noel 94, la direction prenait en compte cette inquiétude en mettant en place le *nolontariat* sur cette ligne.

Après une décennie d'interruption de la desserte d'Alger décidée à la suite du détournement, l'Entreprise reprenait les vols sur cette destination sous la pression du gouvernement.

Cependant, cette reprise n'a pu être possible qu'avec la mise en place d'un certain nombre de mesures de sûreté renforcées que les organisations professionnelles avaient exigées.

Aujourd'hui, la situation politique dans cette partie du bassin méditerranéen reste très fragile.

La direction de la sûreté a déjà abandonné progressivement l'ensemble des mesures qui avaient conditionné la reprise de la desserte d'Alger, sans tenir compte du sentiment d'insécurité partagé par de nombreux PN.

Air France, de par son nom et son statut de compagnie tricolore est particulièrement exposée, ainsi que ses personnels aux actes de malveillance dans ce pays dont l'histoire, partagée avec la France est encore douloureuse.

Pour toutes ces raisons, et pour ne pas exposer davantage les personnels d'Air France en leur faisant quitter l'enceinte de l'aéroport, à priori sécurisé, le SNPNC, l'UNAC et l'UNSA sont catégoriquement opposés à la reprise des découchers à Alger.